

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

La Paracha de *Yitro* relate l'événement majeur et central de l'histoire du Peuple Juif: le Don de la Thora sur le Mont *Sinaï*. Tous les événements consignés dans la Thora, à commencer par la création du monde, conduisent vers ce moment. *Hachem* est sur le point d'accomplir le but pour lequel Il a créé le monde: faire qu'il devienne Sa demeure ici-bas. On peut alors se demander: Pourquoi cette Paracha ne tire-t-elle pas son nom de cet événement important, mais plutôt d'un événement apparemment mineur: la visite de *Yitro* auprès de son gendre *Moché*? L'explication se trouve dans le *Zohar* (II, 67b): le Don de la Thora ne fut possible qu'après que *Yitro* eut reconnu la grandeur d'*Hakadoch Baroukh Hou*, le jour où il s'est exclamé: «**Maintenant, je sais que l'Éternel est plus Grand que tous les dieux**» (Chémot 18, 11). Voici l'explication: *Rachi* nous apprend que *Yitro*, le grand-prêtre de *Mydiane*, «connaissait toutes les idolâtries du monde, et qu'il n'y en avait pas une seule qu'il n'eût servie», ce qui lui permit d'ailleurs d'étayer une telle affirmation. Cela signifie qu'il était un expert en la matière et qu'il connaissait en profondeur toutes les idées idolâtres qui dominaient le monde à cette époque. Lorsqu'une personne ayant atteint ce niveau de connaissance païenne reconnaît la grandeur de D-ieu, cela met en

lumière le pouvoir de la Sagesse divine, comme l'explique le *Zohar* (III, 47b) à propos du passage: «*Et j'ai vu que la sagesse a un avantage sur la folie*» (Kohélet 2, 13). Il existe un avantage particulier dans la sagesse, lorsqu'elle découle «*de la folie*» – de la connaissance du savoir païen et de son renoncement. Ce privilège de la Sagesse divine, renouvelée grâce aux aveux de *Yitro*, a rendu possible le Don de la Thora. En effet, lorsque *Yitro* – l'incarnation de la philosophie et de la «spiritualité» opposés à la Thora – admit que «*l'Éternel est plus grand que tous les dieux*», le couronnant ainsi Roi sur tous les aspects de la vie, y compris les détails les plus banals et apparemment naturels, tout fut alors en place pour que la Thora descende du ciel. En reconnaissant que la providence Divine imprègne tous les recoins de la création, *Yitro* prépara le monde à la conscience de l'omniprésence de D-ieu, qui fut obtenue par le Don de la Thora. Par ailleurs, la descente de la Thora vers ce monde inférieur, permet de le purifier et de l'élever au rang de sainteté, à l'instar de *Yitro* qui s'affranchit de l'idolâtrie dans laquelle il était plongé et qui finit par se convertir. Aussi, convient-il que la Paracha décrivant le Don de la Thora porte le nom de *Yitro*, le prêtre idolâtre converti.

YITRO

Collel

«**Quel est le sens des mots 'Naassé VéNichma'**
(**nous ferons et nous écouterons**)?»

Le Récit du Chabbat

Un certain ministre non-Juif était l'ennemi juré des Juifs. Il avait surtout en haine un habitant *'Hassid* de sa ville. Celui-ci étudiait la Thora du matin au soir sans répit. Il se levait bien avant l'aube quand tout était encore obscur. Il s'enveloppait de son *Talit*, et se rendait ainsi au *Beth Hamidrache* (maison d'étude) par tous les temps. Il ne lui arrivait jamais, en hiver comme en été de partir après le lever du jour. Le ministre qui connaissait cette habitude du *'Hassid*, réfléchit comment se débarrasser de lui. Il choisit un plan très simple: au milieu de la nuit, il envoya son domestique creuser une fosse sur le chemin où passait le *'Hassid* tous les matins avant l'aube. Il était sûr que le Juif ne remarquerait pas l'embûche dans l'obscurité. Il y tomberait... pour ne plus se relever!

לעילו נשמה

♪ Josiane Esther Soria Bat Sim'ha ♪ Sarah Bat Nouna ♪ Yaacov Ben Lisa ♪ Abraham Ben Malka Bénaïs ♪ Ra'hamim Raymond Ben Esther Zuili
♪ Fortune Messaouda Bat Aïcha ♪ Juliette Léa bat Sassia Shachouna ♪ Léonie Dabia Bat Julie Débora

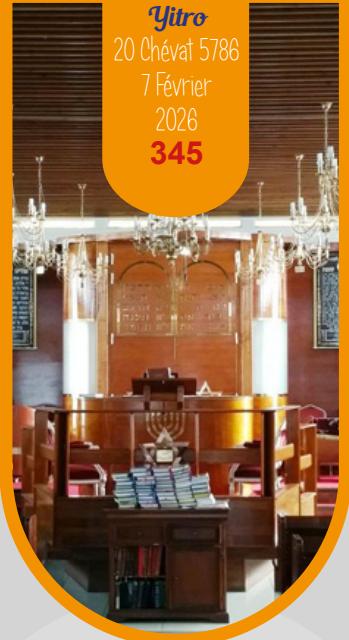
Yitro

20 Chévat 5786

7 Février

2026

345



Horaires de Chabbat



Hadlakat Nérot: 17h38

Motsaé Chabbat: 18h48



1) A la question de savoir s'il est permis de se parfumer pendant *Chabbath*, sur la peau ainsi que sur les vêtements, la *Guemara* [Bétsa 23a] enseigne: «*Rabba et Rav Yossef ont dit qu'il est interdit de renverser un verre de parfum sur des vêtements, pendant Chabbath, à titre d'interdit de Molid Réya'h* (Création d'une odeur).» L'interdit de *Molid* constitue à créer une chose nouvelle pendant *Chabbath*. Or, l'introduction de parfum à l'intérieur des fibres d'un vêtement, est considérée comme la création d'une chose nouvelle: la bonne odeur contenue dans le vêtement. Nous apprenons de cette *Guemara*, qu'il est interdit de parfumer un vêtement pendant *Chabbath*, à cause de l'interdit de *Molid* (Maran rapporte ce Din dans le *Beth Yossef* - O.H chap.511, et le *Rama* le tranche lui aussi dans l'une de ses notes sur le *Choul'han Aroukh*). Tel est également l'usage de s'interdire de parfumer un vêtement pendant *Chabbath*, conformément à l'opinion de plusieurs *Richonim* (Dictionnaires de l'époque médiévale).

2) L'auteur du *Touré Zahav* (ou *Taz*, le *Gaon Rabbi David Seguel Ha-Lévi*) en déduit qu'il est interdit aux *Cohanim*, pendant *Chabbath*, d'utiliser une eau dans laquelle on a versé de l'eau de rose, lorsqu'ils se lavent les mains avant de réciter la *Birkat Cohanim*, puisque cette eau de rose procure une bonne odeur dans les mains. Cependant le *Gaon H'akham Tsvi* (le père du *Gaon Ya'bets*) réfute les propos du *Taz*, et prouve que la chose est tout à fait permise. En effet, il cite une *Michna de Chabbath* (111a) dans laquelle il est enseigné: «*Les princes peuvent masser leurs blessures pendant Chabbath, avec de l'huile à base d'eau de rose.*» Selon le *'Hakham Tsvi*, nous constatons de cette *Michna*, que l'eau de rose procure une bonne odeur et malgré tout, nous pouvons l'utiliser sur le corps pendant *Chabbath*. Cette différence entre le corps et les vêtements est retenue également par de nombreux autres dictionnaires. Un parfum laisse une odeur persistante sur un vêtement, alors que sur le corps, l'odeur se dissipe et est absorbée par les pores de la peau avec la sueur humaine. Or, on ne peut parler d'interdit de *Molid Réya'h* que lorsqu'il s'agit d'une odeur persistante. Il en est de même pour le déodorant. Il est permis d'utiliser un déodorant pendant *Chabbath*, à la condition de ne pas en mettre sur les vêtements.

Mais il est dit dans les Proverbes (19, 21): «*Nombreuses sont les conceptions dans le cœur de l'homme, mais c'est le dessein de D-ieu qui l'emporte.*» Ce même soir, un invité de marque arriva chez le 'Hassid. Ils étudièrent ensemble jusque tard dans la nuit. Le lendemain matin, le 'Hassid ne se leva pas à son heure habituelle. Il faisait déjà jour quand il se mit en route pour le *Beth Hamidrache*. Il remarqua le trou profond sur son chemin, et le contourna. Le ministre qui n'en savait rien, était persuadé que son ennemi juré avait trouvé la mort dans la fosse qu'il avait fait creuser. Il sourit méchamment à l'idée de voir de ses propres yeux la fin du Juif. Le matin, il se hâta de sortir sur la route que le 'Hassid prenait chaque jour. Il marchait d'un pas allègre quand il vit soudain devant lui... ce Juif qu'il croyait mort! Oui, c'était bien lui qui marchait sain et sauf sur le chemin! Son plan avait échoué! Quelle déception! Le ministre interpella le Juif. Il ne pouvait cacher sa curiosité. «*Pourquoi pars-tu étudier si tard aujourd'hui?*», lui demanda-t-il, intrigué et déçu à la fois. Le 'Hassid raconta comment l'invité qu'il avait reçu la veille, lui avait causé ce retard. Le ministre ne put retenir son étonnement, il s'exclama: «*Béni soit le D-ieu des Juifs Qui trouve des façons si miraculeuses de les sauver du danger!*» C'est cette histoire que le 'Hozé (le Voyant) de Lublin raconta pour expliquer le verset (Psaumes 117, 1-2): «*Louez l'Eternel, vous tous, ô peuples, glorifiez-Le. Car immense est Sa Bonté en notre faveur...*» «*Nous-mêmes ne sommes pas conscients des nombreux miracles de D-ieu fait pour nous chaque jour*», dit-il un jour à ses 'Hassidim. «*Ce sont les non-Juifs qui trament leurs plans contre nous qui le savent! Eux seuls réalisent combien de fois leur mauvais desseins ont échoué! Ce sont eux qui peuvent louer D-ieu pour Sa Bonté envers nous, comme l'a fait ce ministre antisémite!*» On peut ajouter encore une autre explication à ce verset, en considérant ce qu'Yitro a proclamé (Chémot 18, 11): «*Je reconnaiss maintenant que l'Eternel est plus grand que tous les dieux, car la chose qu'ils avaient projetée criminellement est retombée sur eux.*» Yitro, nous raconte la Guemara, avait été un des conseillers de Pharaon. Vu son poste, il savait parfaitement quels avaient été les desseins des Égyptiens. Tous les plans n'avaient pas réussi, et Yitro était bien celui qui le savait et pouvait louer D-ieu de ce qu'ils avaient échoué. Mieux que tout autre, il réalisait à quel point le châtiment de ces méchants était justifié. Il savait reconnaître comment ils avaient été punis pour chacun des desseins qu'ils avaient projeté et qui ne s'était pas réalisé par miracle.

Réponses

Il est écrit dans notre *Paracha* (lorsque Moché transmis au Peuple les paroles de D-ieu relatives au Don de la Thora): «*Le peuple entier répondit d'une voix unanime: "Tout ce qu'a dit l'Eternel, nous le ferons!" Et Moché rapporta les paroles du Peuple au Seigneur*» (Chémot 19, 8). Le Midrache [Mékhilta] enseigne: «*Et Moché rapporta les paroles du Peuple au Seigneur. Quelles furent les paroles du Peuple? Tout ce qu'a dit l'Eternel, nous le ferons et nous comprendrons.*» Ces dernières paroles sont tirées de la *Paracha* de Michpatim, comme il est dit: «*Et il (Moché) prit le Livre de l'Alliance, dont il fit entendre la lecture au Peuple (le 5 Sivan, veille du Don de la Thora) et ils dirent: "Tout ce qu'a prononcé l'Eternel, nous le ferons et nous comprendrons"*» (Naassé véNichma)» (Chémot 24, 7). La Guemara [Chabbath 88a] rapporte que lorsque le Peuple s'exclama comme un seul homme «*Nous [le] ferons et nous comprendrons – Naassé véNichma*», 600 000 Anges déposèrent sur chacune des têtes des Enfants d'Israël deux couronnes: l'une pour «Naassé» et l'autre pour «Nichma». Plus loin, la Guemara rapporte que D-ieu a dit, à propos des mots «Naassé véNichma»: «*Qui a révélé à Mes enfants ce secret dont se servent les Anges?*». Quel est donc la signification de cette fantastique expression? Rapportons différentes réponses, parmi lesquelles: 1) «Naassé», signifie que les Béné Israël acceptèrent d'accomplir les Commandements antérieurs au Don de la Thora (les sept Lois des Béné Noa'h et les Mitsvot reçues à Mara). «Nichma», signifie qu'ils s'engagèrent également à accepter les futurs Commandements du Don de la Thora [Abravanel – voir aussi Kli Yakar]. 2) «Naassé», signifie qu'ils accompliront les Commandements, dans le seul but d'écouter Sa voix («Nichma»), «*comme un serviteur qui sert son maître sans l'intention de recevoir une récompense*» [Sforo]. 3) «Naassé», signifie qu'ils accompliront les Mitsvot positives, tandis que «Nichma» signifie qu'ils accompliront les Mitsvot négatives. [Autre explication:] «Naassé» fait référence à la Thora Ecrite, tandis que «Nichma» fait référence à la Thora Orale [Or Haaféla]. 4) «Naassé», signifie qu'ils accompliront les Mitsvot dans les moindres détails pratiques, tandis que «Nichma» signifie qu'ils chercheront à connaître le sens profond des Mitsvot [Malbim]. 5) Lors du Don de la Thora, Israël comprit que l'homme, fait de chair et de sang, ne pouvait, de par sa dimension corporelle, atteindre la Vérité profonde de la Thora qui est la Sagesse Divine. Aussi, le conseil qu'ils leur vinrent à l'esprit était de commencer par l'accomplissement pratique des 613 Commandements divins (248 positifs et 365 négatifs), à l'aide des 248 membres et des 365 nerfs du corps humain, même si on ne les comprend pas, afin de purifier et de raffiner notre aspect matériel. En effet, lorsqu'on sanctifie son corps, celui-ci n'est plus un obstacle pour la compréhension des profondeurs de la Thora. Ainsi, Israël a dit: «*Tout ce qu'a prononcé l'Eternel, nous le ferons et nous comprendrons*» - grâce à «*nous le ferons*» - grâce à l'accomplissement pratique des Commandements de la Thora, alors «*nous comprendrons*» - nous mèreron de comprendre et d'atteindre les profondeurs des secrets de la Thora [Léket Imrei Kodech – Chavouot 112b].



La perle du Chabbath

Essayons de comprendre pourquoi la Thora a été donnée sur le Mont Sinaï et non sur le Mont Moriah, le Lieu de résidence de la Chékhina. Le Midrache [Téhilim 68] enseigne que toutes les Montagnes se sont disputées le privilège d'être le Lieu du Don de la Thora [fières de leur élévation adéquate pour la Thora, elles ont voulu intenter un procès au modeste Mont Sinaï]. Leur détermination pour l'honneur de la Thora leur procura, malgré tout, chacune une récompense (pour le Mont Thabor, d'être le Lieu de la Délivrance d'Israël à l'époque de Dévora et pour le Mont Carmel, d'être le Lieu de la Délivrance d'Eliahou Hanavi). Pareillement, le Talmud [Méguila 29a] enseigne: «*Un jour viendra où les synagogues et les maisons d'étude qui sont à présent en dehors de la Terre [sainte] seront établies sur la Terre d'Israël: 'Comme le Thabor parmi les montagnes, comme le Carmel qui s'avance dans la mer, il viendra'* (Jérémie 46, 18); n'est-ce pas là un raison à fortiori? Si le Thabor et le Carmel qui ne sont venus étudier qu'occasionnellement (au moment du Don de la Thora), furent établis sur la Terre d'Israël, comment pourrait-il en être autrement des synagogues et des maisons d'étude, où la Thora est étudiée et où on répand sa parole?» Toutefois, Hachem choisit de se révéler sur la plus petite des montagnes, le Mont Sinaï, car Il montre une affection toute remarquable pour ceux qui expriment la modestie [Sotah 5b]. Dans ce cas, pourquoi avoir choisi une montagne plutôt qu'une plaine? C'est que le Mont Sinaï porte également en lui la dimension du Mont Moriah. En effet, au sujet de l'enseignement suivant du Talmud [Taanit 16a]: «*Quel est le sens du Mont Moriah [pourquoi est-il appelé ainsi]?* ...L'un (des Maîtres) dit: parce que c'est le Mont d'où fut issu l'enseignement (Horaa), l'autre dit: parce que c'est le Mont d'où la crainte (Mora) fut communiquée aux nations idolâtres, Rachi et Tosfot expliquent, curieusement, que le Mont Moriah fait (aussi) référence au Mont Sinaï (pour les mêmes raisons)! Par ailleurs, il est relaté dans les Midrachim: 1) «*Au moment de la réception de la Thora, le Mont Moriah a été déraciné [de son endroit] et est venu [s'installer] dans le désert (du Sinaï), afin que la Thora soit donnée sur ce lieu d'élévation*» [Yalkout Réouvéni]. 2) «*D'où provient le [Mont] Sinaï?* Rabbi Yossi a dit: du Mont Moriah il a été détaché, comme la 'Hala (prélèvement) de la pâte; de l'endroit où Its'hak Avinou fut ligoté (la Akéda). D-ieu dit: Puisqu'Its'hak leur père a été ligoté sur ce Lieu (le Mont Moriah), il convient que ses enfants reçoivent la Thora sur ce même Lieu. Et d'où savons-nous que dans le futur il retournera à sa place? C'est qu'il est dit: «*Il arrivera, à la fin des temps, que la montagne de la maison du Seigneur sera affermée sur la cime des montagnes*» [Rabash בְּרוּחַ הַהִרִּים] (BéRoch Héharim)» (Isaïe 2, 2). [De quelles montagnes s'agit-il?] Ce sont: le (Mont) Thabor, le (Mont) Carmel, le (Mont) Sinaï et le (Mont) Tsion (le Mont Moriah); 3) «*הַהִרִּים הַקָּרְבָּנִים* (Héharim - les Montagnes) [peut se lire:] 'ה (Hé - 5) הַהִרִּים (Harim - montagnes) [les quatre citées plus celle résultante de la fusion entre elles], correspondant aux cinq 'Houmachim de la Thora (la «fusion» des Montagnes faisant allusion au cinquième 'Houmach: Michné Thora - la répétition de la Thora)» [Midrache Téhilim 68]. Nous pouvons dire que le Mont Sinaï présente la synthèse des deux potentiels. D'une part, il est «la plus basse de toutes les montagnes», symbolisant de ce fait l'humilité, et cependant, il est bien une montagne, incarnant la fierté et la force d'accomplir la Volonté de D-ieu avec don de soi (le symbole du Mont Moriah, Lieu de la «ligature d'Its'hak» d'où tireront ses enfants la force d'accepter la Thora inconditionnellement: Naassé Vénichma). C'est la fusion de ces deux contraires qui fit du Sinaï la «Montagne de D-ieu», le Lieu où Hachem choisit de manifester Sa présence et de donner Ses enseignements [Likouté Si'hot].